



Regroupement familial

Par mohamedali

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis étudiant tunisien en France et je voudrais savoir si possible d'amener ma femme qui est actuellement en Tunisie s'il vous plaît.

Le souci est que je suis encore en statut étudiant et je cherche une possibilité de lui faire un regroupement familial avec ce statut en prenant en compte que je travaille en livraison en tant que job étudiant et je touche en moyenne 850 euros par mois.

Merci

Par isernon

bonjour,

pour le regroupement familial, il y a des conditions, notamment, de ressources et également des conditions de logement.

voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166
[/url]

salutations